



Compte-Rendu
de l'Assemblée Générale Ordinaire
de l'Association Accueillir et Partager*

le 23 novembre 2017

au siège social
Centre Paroissial Saint-Augustin
10 rue Mirabeau
35700 - Rennes

pour la période d'exercice
du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017

* Association loi de 1901- Statuts arrêtés par les assemblées générales du 13 octobre 1979, du 22 mars 1982 et du 27 novembre 2009

En réponse à la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire effectuée par courrier le 30 octobre 2017, 37 membres de l'association sont présents et 26 pouvoirs sont distribués aux membres présents. Le nombre total des voix est donc de 63.

Après la présentation des membres du Conseil d'Administration, distribution des pouvoirs et signature de la feuille d'émargement, l'ordre du jour est abordé selon le plan suivant :

A - RAPPORT MORAL

B - RAPPORT D'ACTIVITE CROISE AVEC LE RAPPORT FINANCIER

I - Croisement des activités avec les charges financières

- 1 – Attribution de prêts et charges financières
- 2 – Attribution d'hébergements et charges financières
- 3 - Activité Meubles et charges financières
- 4 – Attribution de bons alimentaires et charges financières
- 5 - Charges financières diverses

II – Recettes

III – Résultat final

C – INFORMATIONS DIVERSES

D – VOTE ET ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A - RAPPORT MORAL

Le conseil d'administration s'est réuni 9 fois du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017. Il est constitué de 16 membres. Présentation des membres présents et de leur rôle :

→ **suivre des différentes activités** : prêts, meubles, hébergements, bons alimentaires, et permettent ainsi aux actifs de prendre du recul.

→ **statuer sur les différents projets pour lesquels l'association est sollicitée.**

Les points particuliers qui ont été discuté en CA cette année ont été :

1 - La participation de notre association au couloir humanitaire mis en place entre le Liban et la France pour l'accueil de réfugiés syriens se trouvant dans des camps de réfugiés au Liban. Notre contact pour cet accueil est la pastorale des migrants de Rennes et de la conférence des évêques de France. Une famille doit arriver en janvier 2018.

2 – La mise en place d'un hébergement temporaire pour une famille albanaise constituée d'un couple et de 2 enfants avec un accompagnement humain de plusieurs membres de l'association. Nous nous sommes engagés pour une durée de 1an, pour permettre à cette famille d'avancer sereinement dans la démarche de demande d'asile.

3 - Notre adhésion à l'association Diaconie Brétilienne : certains se rappellent peut-être la venue à l'AG l'an dernier de Benoît Mangelot, président de cette association Diaconie Brétilienne. La diaconie brétilienne se définit essentiellement comme un support juridique et financier pour les groupes paroissiaux qui ne sont pas constitués en association. Gérant la

trésorerie, elle assure une vigilance de l'usage des fonds par rapport aux objectifs des groupes qui y adhèrent (AG 5 avril 2017). Etant donné ses objectifs, notre association n'a pas souhaité adhérer à cette association qui conduisait à des frais de gestion alors que par ailleurs nous avons notre propre structure associative et un trésorier bénévole qui assure de façon efficace la gestion de la trésorerie. Mais nous restons en lien.

→ **Organiser un temps convivial avec les personnes aidées.** Nous avons ainsi accueilli l'an dernier une petite centaine de donateurs et personnes aidées pour un repas partagé à l'approche de Noël.

→ **Se préoccuper de la dimension spirituelle de leur action qu'ils portent dans la prière en animant tous les ans une célébration du temps de l'Avent et la célébration du Vendredi Saint..** Cette année a été créée une fraternité synodale aidants-aidés : 2 rencontres ont eu lieu qui nous permettent d'échanger et de réfléchir à des propositions pour que l'Église soit plus vivante et plus accueillante et plus proche des personnes en situation de pauvreté.

→ Enfin lors du bilan de fin d'année, il a été décidé d'associer plus étroitement la communauté paroissiale à nos actions : utiliser le livre d'intention de prière pour confier les personnes que nous rencontrons, faire des appels ponctuels pour des aides, du mobilier... nous souhaitons également que les membres de la communauté nous remontent les besoins qu'ils perçoivent dans leur environnement quotidien.

B - RAPPORT D'ACTIVITE CROISE AVEC LE RAPPORT FINANCIER **Pour la période du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017**

I - Croisement des activités avec les charges financières

1 – Attribution de prêts et charges financières

→ **27 personnes** ont pu être aidées du 4 octobre 2016 au 18 septembre 2017 pour un prêt moyen par personne de 471.00 euros avec une amplitude de 150 à 863 euros
Ces personnes nous ont contacté

Par l'intermédiaire des assistantes sociales des CDAS :15 personnes

A la demande de COALLIA : 2 personnes

A la demande du CROUS :1 personne

Directement (Christine ou Claude) : 9 personnes (qui ont déjà été aidés par le passé)

→ **Le motif de la demande :**

- Dans 22 % des cas (soit 6 personnes) et pour 3060 euros (soit 24 % du montant total des prêts) il s'agit *d'effacer un découvert bancaire* occasionné par des événements divers : billet d'avion pour aller chercher ou faire venir ses enfants (de somalie ou de la réunion) ; loyer trop lourd ; femme laissée seule avec 3 enfants : 2 à elle et 1 au père qui est parti ; interruption de versements de la CAF ou de l'AAH lors du renouvellement du titre de séjour
- Dans 26 % des cas (7 personnes) et pour un montant de 3264 euros (soit 25.6 % du montant total des prêts), cette aide a été apportée pour couvrir des *frais liés au loyer*, charges ou taxe d'habitation ou se porter garant d'un loyer en cité U
- 2 prêts (7%) ont permis *l'inscription en fac* ou au CIREFE (pour 1263.euros) soit 10 % du montant total
- 5 personnes (18 %) nous ont sollicité pour des frais de passeport, de titre de séjour, avec paiement d'acte de mariage ou de naissance Ces prêts sont chiffrés à 1610,00 euro soit 13% du montant total
- On peut y rattacher 1 personne qui avait besoin d'emprunter 400 euros pour payer une preuve d'emprisonnement en RDC

- Les 6 derniers prêts sont de nature variée : réparation d'un scooter, aide au paiement de lunettes, dette EDF, billets de train pour visiter une grand-mère isolée et malade, paiement de cantine

→ **Financements Accordés :**

Sur l'exercice 2016/2017, nous avons effectué 27 dossiers de prêts remboursables pour un montant global de 12712 €

Ces prêts (sans intérêt) sont accordés par un comité de 3 à 4 personnes sur dossiers présentés par les services sociaux ou CADA

Pour mémoire, en 2016 24 dossiers pour 10330€ ; en 2015 37 dossiers pour 13227€

→ **Remboursements :**

Nous avons 145 dossiers ouverts dont beaucoup sont inactifs mais provisionnés en « risques de pertes. ».

Sur les 27 dossiers ouverts pendant cette année, nous avons encaissé 2155€ pour 13 personnes

Le global des encaissements prêts a été de 10515€ par 56 personnes dont 21 personnes ont terminé leurs remboursements (3775€).

5 dossiers ont été soldés en pertes pour 1997€ mais déjà provisionnés pour 1989€ soit une perte comptable nette de 8€ .

116 dossiers restent en compte et représentent un encours de 42273€.

Parmi ces dossiers, 77 sont provisionnés en « risque de pertes » pour un global de 29897€.

Chaque mois , nous émettons pour le 10, environ 50 prélèvements de valeur globale 1200/1300€ dont environ 30 sur les prêts.

Nous avons des impayés pour opposition, contestation, refus ou compte soldé.

Dans le cas de remboursement prévues sous forme « espèces », (pour les personnes qui n'ont pas de compte bancaire), on constate très peu d'échéances honorées.

Autres difficultés : les demandeurs viennent sans RIB... oublie de le renvoyer ; changent n°tel ou n'est plus en service ! changement d'adresse , sortie de CADA ou Croix Rouge ou expulsés !

2 – Attribution d'hébergements et charges financières

→ **Hébergement en hôtel**

Nous hébergeons en urgence des femmes seules, personnes malades ou familles avec enfants qui sont à la rue par manque de places au 115, et ce quelle que soit leur nationalité et leur situation administrative. La durée d'hébergement varie de 1 à 7 nuits. Nous avons effectué 34 accompagnements à l'hôtel. Cela représente 42 adultes et 29 enfants hébergés en 2016/2017.

Modalités :

Nous recevons des appels téléphoniques de différentes structures le plus souvent le mercredi et le vendredi : Secours catholique (16 appels), CDAS Couronne rennaise est, CDAS Cleunay, CDAS du Blosne (3 appels chacun) 1 appel du CDAS des Champs manceaux, de Coallia, des compagnons bâtisseurs, du CHU Hôpital sud, du CDAS « couronne rennaise sud », de la CIMADE, de l'association Bienvenue, d'un diacre du diocèse.

Situation :

Nous avons accompagné 14 fois à l'hôtel des personnes ou familles qui se trouvaient à la rue à cause de conflit familial, d'une sortie de prison, d'une arrivée à Rennes pour le travail mais sans logement, une jeune fille en attente de placement ce qui représente 14 adultes et 11 enfants soit 41%

Et nous avons accompagné 20 fois à l'hôtel des familles ou personnes migrantes à la rue. Certains de ces migrants arrivent tout juste à Rennes pour faire leur demande d'asile ce sont les primo-arrivants. D'autres sont déboutés du droit d'asile et doivent quitter le CADA même si ils entament un recours auprès de la préfecture. Cela représente 28 adultes et 18 enfants migrants soit 59%

Lieux d'hébergement :

Hotel Première Classe Cesson / Rennes Est / Rennes Sud / B and B Cesson / F1 Chantepie / Magic Hotel Rennes / Ibis Budget Cesson / Ibis Montgermont / Grand Hotel Pont Réan

→ Hébergements temporaires

L'année a été marquée par de nombreuses sollicitations pour des hébergements temporaires et le travail en réseau a permis d'orienter les personnes vers d'autres paroisses (Corps-Nuds, Cesson-Sévigné) ou associations (Habitat et Humanisme, Bienvenue, l'Entraide Protestante) . Il s'agit essentiellement de familles syriennes en attente d'un logement après avoir obtenu le statut de réfugiés ou de personnes en démarche de demande d'asile.

Ce travail se fait aussi en réseau au sein de la pastorale des migrants qui a permis également une relecture des accompagnements et des partages de pratique au sein d'un réseau dynamique. Nous avons effectué de l'hébergement temporaire pour un jeune homme guinéen pendant un mois au centre de la Hublais puis dans le studio d'étudiant jouxtant le presbytère. Nous continuons à l'accompagner et il est maintenant logé par un membre de l'association en attendant la réponse de la préfecture à sa demande d'asile. Nous avons aussi mis à disposition ce même studio tout l'été pour une personne qui sortait du squat de la Poterie. Nous avons également accompagné une centre-africaine et ses 3 enfants dans un logement qu'elle louait à Habitat et Humanisme en attendant d'obtenir un logement social.

→ Charges financières :

Cette activité d'hébergement temporaire ou d'urgence est devenue très importante. Nous avons financé 484 nuitées pour un coût global de 8693€.

Pour mémoire, en 2016 : 358 nuitées pour 5252€ et en 2015 : 86 nuitées pour 1644€ soit près de +530% !!!

3 - Activité Meubles et charges financières

→ Donateurs/receveurs :

92 personnes nous ont donné un peu ou beaucoup de meubles qui ont été redistribués à 122 bénéficiaires après stockage plus ou moins long dans nos 3 garages. 100 opérations d'enlèvement et 173 livraisons : il y a des personnes chez qui nous sommes intervenus plusieurs fois au cours de l'année.

→ Véhicules :

Nous utilisons toujours le camion du Secours Catholique le lundi et il nous arrive d'en louer un quand celui du Secours Catholique n'est pas disponible plusieurs lundis de suite. Parfois nous

utilisons nos véhicules personnels.

Nous avons marqué un temps d'arrêt pendant les 2 mois d'été mais en septembre il a fallu mettre les bouchées doubles pour rattraper les vacances !

3 déménagements ont été effectués avec location d'un camion. Les travailleurs sociaux avaient trouvé des arguments très très solides pour nous convaincre car nous n'aimons pas faire les déménagements !

→ **Equipe :**

Pour remuer ces meubles, Henri, Patrick et Claude. Aidés par Blaise, Nazar et Pierre. Jean-Claude, Pierre, Bruno et Jean sont venus grossir l'équipe des chauffeurs. D'autres ont répondu à l'appel lancé en septembre. Après rodage, il devrait être possible de partager l'activité sur plusieurs équipes.

Cette activité est lourde et chronophage : outre le temps passé à transporter les meubles, il y a aussi la réception des offres et des demandes et l'organisation des tournées.

L'équipe a néanmoins plaisir à travailler ensemble et de voir un appartement vide prendre une allure un peu chaleureuse une fois meublé et le sourire des occupants sont de grandes satisfactions.

→ **Charges financières :**

Également activité devenue très importante occupant 4 personnes du Conseil d'Administration aidées de bénévoles « aidés ».

Nous louons 2 garages Espacil pour 153.64€/mois rue A. Lefas en complément du garage de St-AU

Nous utilisons le camion du Secours Catholique, des véhicules personnels ou location de camion extérieur

Les appareils électroménagers reçus sont revérifiés chez ENVIE 35 suivant convention avant d'être réinstallés

La charge globale (location + garage + camion + carburant + entretien + taxe habitation des garages) s'élève à 3275€

4 – Attribution de bons alimentaires et charges financières

Pour aider des personnes en situation d'extrême urgence et à la demande des services sociaux , nous donnons des Bons Alimentaires de 30€ à utiliser au magasin « Super U » , rue de Fougères à Rennes

Sur l'année , 53 bons ont été utilisés pour une dépense de 1506€

5 – Charges diverses

→ Dons à d'autres associations partenaires et cotisations diverses pour 145€

→ Repas et animations :

Chaque fin d'année, en décembre, nous organisons un repas familial regroupant des donateurs et des personnes aidées tant en prêts qu'en meubles ou électroménager ; 90 personnes ont participé.

Le repas préparé par des membres de l'Association est revenu à 780€ (nourriture, location vaisselle...)

→ Provisions créances douteuses :

Comme chaque année, nous ajustons et provisionnons le risque de pertes sur les prêts accordés ou en cours. La provision est arrêtée à 2818€ (2016 pour 1030€ et 2015 pour 4505€)

→ Assurance bénévoles, fournitures bureau, frais postaux, frais bancaires.

II – Recettes

3 sources de financement pour les activités de l'Association :

1 - Les **Remboursements sur prêts** effectués ou en cours : 56 remboursements pour 10515€

2 - Les **Donateurs** : 77 donateurs

Versements défiscalisés des adhérents et bienfaiteurs de notre Association pour 15627 €

Versement exceptionnel Crédit Agricole pour participation Collecte Déchets de 1000€

3 - **Divers** : Participations aux frais de déménagements reçus de CAF, FSL ou personnes aidées pour 232€

III – Résultat final

Nous terminons notre exercice comptable avec un résultat net positif de + 1690 €

C – INFORMATIONS DIVERSES

→ Des nouvelles du **film « le sac ma maison »** réalisé par le collectif du 6 rue de l'Hotel Dieu : il continue d'être projeté. Le 17 octobre il était à Vannes. Ce 23 novembre il est projeté à Romillé.

→ Des nouvelles des **3 familles irakiennes accueillies** en janvier 2015, mai 2015 et août 2015 : elles sont autonomes et habitent des logements sociaux. Le jeune couple a eu un bébé le 11 août dernier. Le couple ancien est allé à Lourdes avec les 2 garçons célibataires. L'un de ceux qui habitent à Cesson est interprète pour une adjointe au maire de Cesson dans le cadre de leur accueil d'une famille syrienne.

D – VOTE ET ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre de personnes présentes : 37

Nombre de procurations : 26

Rapport moral : adopté à l'unanimité

Rapport financier : unanimité

Rapport d'activités : unanimité

Françoise Cuissard quitte le conseil d'administration et l'équipe d'attribution des prêts en raison de son âge mais désire rester en lien avec nous. Nous la remercions pour toutes ces années données à l'association en particulier dans le lien avec les services sociaux. Les autres membres du conseil d'administration sont reconduits.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, l'assemblée générale s'est achevée à 22 h.

La présidente

Christine Massart

tel : 06 09 38 52 30